

AVANT VOTRE VISITE

Vous souhaitez passer une journée à Plopsaqua De Panne ? Nous vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue. Les parcs Plopsa ont été conçus avec le plus grand soin et l'attention requise pour tous nos visiteurs. Ce guide a été réalisé pour rendre votre séjour dans nos parcs le plus agréable possible et préparer votre journée au mieux. Il passe en revue les équipements et services que les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser et fournit une vision de notre politique en ce qui concerne l'accès aux attractions pour les personnes à mobilité réduite.

PARKING

Au Plopsaqua De Panne, des places de parking adaptées et réservées sont présentes. Ces places sont disponibles pour les détenteurs d'une carte de stationnement pour personnes handicapées. Le parking est payant pour tout le monde.

BILLETS D'ENTRÉE

Plopsa applique des tarifs avantageux pour les personnes handicapées. Ces tickets sont exclusivement en vente à la caisse. Comme tous nos collaborateurs ne sont pas compétents pour procéder à une quelconque appréciation quant à l'existence d'un handicap visible (ou autre), nous demandons toujours de présenter une déclaration en cours de validité (*) établie par un médecin dans laquelle il est confirmé que vous n'êtes pas capable de visiter le parc et/ou les attractions sans aide et/ou que vous n'êtes pas capable de faire la queue dans les files d'attente. Les personnes en fauteuil roulant ou les personnes non voyantes ne doivent pas présenter cette déclaration. Après l'achat de votre ticket, vous recevez un bracelet. Ceci permet à nos maîtres-nageurs de prêter une attention particulière à vos besoins. L'entrée est gratuite pour les accompagnateurs des personnes en chaise roulante et aveugles. Les tarifs d'accès normaux s'appliquent aux autres accompagnateurs.

(*) La déclaration doit avoir été rédigée il y a 1 an au plus.

CHIENS D'ASSISTANCE

Les chiens d'assistance ne sont pas autorisés dans le parc.



VESTIAIRES

Des vestiaires adaptés accessibles en chaise roulante sont prévus. Ceux-ci se trouvent à l'extrémité du couloir. Dans ces vestiaires, vous devez échanger votre chaise roulante contre une chaise roulante adaptée à l'usage en piscine. Davantage d'informations vous seront fournies à l'accueil de Plopsaqua.

Met de steun van de Vlaamse overheid - Toerisme Vlaanderen als onderdeel van het programma 'Kust'.



ACCOMPAGNATEURS

Un accompagnateur doit être âgé au minimum de 18 ans et doit être capable, quand ceci est nécessaire, d'aider la personne handicapée qu'il/elle accompagne. Comme nos collaborateurs n'ont pas le droit d'aider physiquement les visiteurs à entrer ou sortir des attractions, il relève de la responsabilité de l'accompagnateur d'aider la personne handicapée qu'il/elle accompagne physiquement à entrer ou sortir de l'attraction. L'accompagnateur est en outre responsable de la transmission correcte et complète des informations en matière d'accessibilité, des informations spécifiques concernant la sécurité et des informations spécifiques en cas d'évacuation de toutes les attractions et bâtiments dont il/elle a pris connaissance à la personne handicapée qu'il/elle accompagne. L'accès à une attraction pour une personne à mobilité réduite est autorisé quand l'accompagnateur accompagne la personne à mobilité réduite.

CHAIRES ROULANTES DE PISCINE

Un nombre limité de chaises roulantes de piscine sont disponibles gratuitement à l'accueil. Vous pouvez utiliser un fauteuil roulant pendant la durée de votre visite du parc moyennant le paiement d'une caution de 5 € et la remise d'une pièce d'identité. Il est recommandé de réserver à l'avance si vous souhaitez faire usage de ce service, comme le nombre de chaises roulantes disponibles est limité. Il est possible de se déplacer avec le fauteuil roulant de piscine dans le parc aquatique. Le Bassin Déchainé est l'unique attraction dans laquelle on peut accéder avec le fauteuil roulant de piscine.

Vous pouvez réserver via plopsaquadepanne.be.

ACCESSIBILITÉ DES ATTRACTIONS

Plopsa vise à rendre le plus grand nombre possible d'attractions accessibles aux personnes handicapées. Pour des raisons pratiques et pour des aspects liés à la sécurité, ceci n'est malheureusement pas possible pour chaque attraction.

Tous les visiteurs doivent toujours être en mesure de se mettre en position assise en toute sécurité et de se tenir pendant le trajet. En cas d'éventuelle évacuation, certaines attractions exigent une bonne autonomie et capacité à se débrouiller seul. Pour un certain nombre de nos attractions, une conscience totale du temps et de l'espace est nécessaire pour être en mesure de garantir la sécurité pendant le trajet. C'est pourquoi certaines de nos attractions ne sont pas accessibles aux personnes présentant un handicap physique, aux personnes aveugles et aux personnes présentant un handicap mental. Toutes les attractions sont accessibles aux personnes atteintes de surdité à condition que le document "déclaration de connaissance" soit signé et avec confirmation visuelle sur le site des "instructions attitude Sky Drop".



Attractions non accessibles aux personnes avec un handicap mental

Sky Drop	Les Bouées Glissantes
Wild River	(Solo-band)

Attractions non accessibles aux personnes avec un handicap physique

Sky Drop	Les Bouées Glissantes
Disco slide	Le Toboggan de Tjure
Le Toboggan de Snorre	Wild River

Attractions non accessibles aux personnes non voyantes

Sky Drop	Les Bouées Glissantes
Wild River	(Solo-band)

En outre, également pour des motifs de sécurité, toutes les attractions peuvent être utilisées simultanément par un nombre maximal de personnes handicapées.

Nous vous recommandons de mettre des brassards à toute personne avec un handicap et mesurant moins de 1,40m.

Une déclaration d'un médecin (indépendant) est également requise pour les groupes. Ce guide vient en complément du règlement du parc qui est disponible sur simple demande auprès de la réception ou sur www.plopsa.com.

TOILETTES ET PREMIERS SECOURS

Toutes les toilettes sont aménagées pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. Pour obtenir de l'aide spécifique, vous pouvez toujours vous adresser au service de premiers secours (Halvar's Drakkar) dans le parc.

RESTAURANT

Le restaurant Viking Snack est accessible pour tout le monde.



DÉCLARATION DE CONNAISSANCE

En effet, en tant que parc d'attractions, Plopsa doit tenir compte de deux lois pour sa politique en matière de visiteurs souffrant d'un handicap. Mais ces deux lois sont contradictoires. Il y a d'une part la loi du 10 mai 2007 pour lutter contre la discrimination. D'autre part, il y a la loi du 10 juin 2001 relative à l'exploitation d'attractions. Celle-ci stipule que l'exploitant d'une attraction est tenu d'effectuer une analyse des risques pour prouver que l'attraction satisfait aux obligations en matière de sécurité. L'exploitant est également tenu d'appliquer les résultats pendant l'exploitation en prenant d'éventuelles mesures préventives à l'égard de certains groupes cibles. En plus d'une analyse de risques interne, Plopsa est le premier parc d'attractions en Belgique à avoir décidé de confier ces analyses de risques à une tierce partie, à savoir TÜV, cf. rapport ci-après, suite à des incidents et expériences antérieures avec des attractions similaires. C'est sur la base de ces analyses que **nous déconseillons fortement l'accès à certaines attractions** (voir ci-dessus) aux visiteurs souffrant d'un handicap mental, physique et/ou visuel.

Si l'accompagnateur d'un visiteur souffrant d'un handicap estime que l'attraction ne présente aucun danger et souhaite quand-même y accéder avec la personne qu'il accompagne, nous ne refuserons ni n'approuverons cet accès sur la base de la loi contre la discrimination.

Le cas échéant, nous exigeons néanmoins un accompagnement de 1 accompagnateur par gondole, et ce principalement dans l'éventualité d'une évacuation. L'accompagnateur est également tenu de signer un document par lequel il déclare être informé que Plopsa **déconseille fortement** l'accès à certaines attractions sur la base des analyses de risques mentionnées plus haut et par lequel il déclare qu'il a pris connaissance des informations concernant l'accessibilité, des informations spécifiques concernant la sécurité et des informations spécifiques en cas d'évacuation de toutes les attractions et qu'il a communiqué toutes ces informations correctement et complètement à la personne à mobilité réduite qu'il accompagne. Le document à signer, la "déclaration de connaissance", est disponible à l'accueil/caisse. Ce document doit toujours être montré pour accéder aux attractions que Plopsa déconseille fortement. Bien entendu les conditions générales d'accessibilité aux attractions restent d'application comme indiquées sur le panneau de chaque attraction.



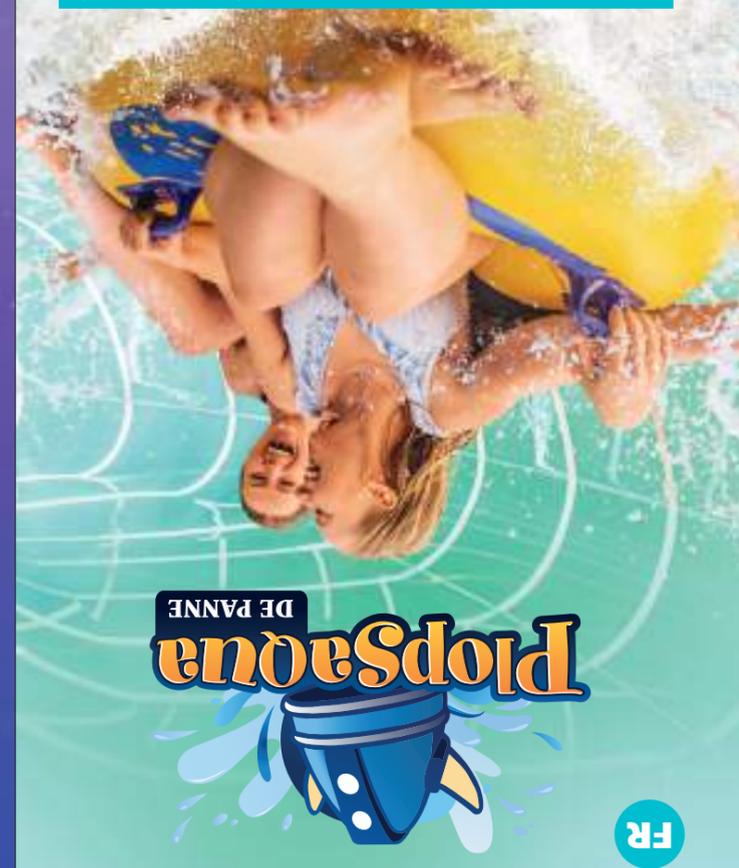
PRIVACY DISCLAIMER

Toutes les informations concernant le traitement de vos données personnelles, telles que les personnes à qui vous pouvez adresser vos questions et les droits que vous pouvez exercer, se trouvent sur www.plopsa.com/privacy.

COORDONNÉES GÉNÉRALES

Si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question dans cette brochure, veuillez nous contacter via info@plopsa.be.

RÉDITE ET LEURS ACCOMPAGNATEURS



SÉCURITÉ

Ces pictogrammes sont en complément de l'information que vous pouvez retrouver dans la brochure. Sur les panneaux des attractions vous trouverez les pictogrammes de sécurité à prendre en compte avant d'accéder à l'attraction.



	Informations supplémentaires Informations spécifiques concernant la sécurité Informations spécifiques en cas d'évacuation Accessible Accompagné d'un adulte Pas accessible	Différence de niveau.	Il y a des escaliers.	Présence dans l'attraction d'effets susceptibles d'influencer les sens.	Vous êtes confronté à des mouvements houleux et soudains.	Dans cette attraction, vous recevrez beaucoup (d'éclaboussures) d'eau sur votre visage.	Chaleur importante et taux d'humidité élevée.	Vous êtes confronté à une chute libre, accompagnement impossible.	Vitesse élevée.	Espace confiné et clos.	Eau peu profonde.							
												Vous devez pouvoir monter et descendre de l'engin tout seul ou à l'aide de votre accompagnateur.	Vous devez savoir nager ou savoir flotter.	Vous devez être capable de monter et descendre les escaliers indépendamment ou avec l'aide de votre accompagnateur.	Vous devez être capable de vous cramponner vous-même, de rester en position assise.	Vous êtes confronté à des mouvements houleux et soudains.	Vous devez pouvoir monter et descendre de l'engin tout seul ou à l'aide de votre accompagnateur.	En cas d'incendie ou de panne, vous devez être capable de quitter le bâtiment très rapidement tout seul ou à l'aide de votre accompagnateur.
Disco Slide	< 120 cm ≥ 120 cm ≥ 130 cm		X	X	X	X	X					X	X	X	X		X	X
Halvar's Drakkar	< 120 cm ≥ 120 cm	X												X		X	X	X
L'aire de Jeux de Vic	< 120 cm ≥ 120 cm	X	X											X	X	X	X	X
La Piscine Disco 25 Mètres	< 120 cm ≥ 120 cm	X		X								X	X	X	X		X	X
Le Bassin Déchainé	< 120 cm ≥ 120 cm	X		X	X							X	X	X	X		X	X
Le Bassin Extérieur	< 120 cm ≥ 120 cm	X										X	X	X	X		X	X
Le petit Bassin d'Ylvi	< 140 cm ≥ 140 cm	X		X						X		X		X	X		X	X
Le Toboggan de Snorre	< 100 cm ≥ 100 cm ≥ 130 cm ≥ 140 cm		X	X	X							X		X	X		X	X
Le Toboggan de Tjurre	< 100 cm ≥ 100 cm ≥ 130 cm ≥ 140 cm		X	X	X							X		X	X		X	X
Les Bouées Glissantes	< 120 cm ≥ 120 cm ≥ 130 cm		X	X	X	X						X		X	X		X	X
Les Tonneaux Pétilant	< 120 cm ≥ 120 cm	X					X					X	X	X	X		X	X
Sauna	< 140 cm ≥ 140 cm						X		X			X		X			X	X
Sky Drop	< 140 cm ≥ 140 cm	X	X	X	X			X	X	X		X		X		X	X	X
Viking Race	< 100 cm ≥ 100 cm ≥ 120 cm		X	X	X	X				X		X		X	X		X	X
Wild River	< 100 cm ≥ 100 cm ≥ 140 cm	X	X	X	X	X		X				X	X	X	X		X	X